



Responsable des événements et du corporatif

NOUS CONNAIS-TU ?

Gleason est une station de ski et de plein air familiale en constante évolution. De taille intermédiaire et aux valeurs humaines très fortes, elle offre une expérience inoubliable à ses clients et une ambiance de travail chaleureuse.

TYPE D'EMPLOI : À temps plein, contrat de 12 mois (remplacement de congé de maternité).

HORAIRE : Principalement de jour de semaine, mais variable selon les événements en saison (jour, soir et fin de semaine).

NOMBRE D'HEURES : 35 à 40 heures par semaine.

ENTRÉE EN FONCTION : Entrée en poste le 24 mars 2025.

LES ÉVÉNEMENTS, ÇA TE PARLE ? TU ES UN(E) PASSIONNÉ(E) DE SPORTS DE GLISSE ? TU PRÔNES LE TRAVAIL D'ÉQUIPE ? ON A QUELQUE CHOSE POUR TOI !

TON RÔLE AU SEIN DE NOTRE ÉQUIPE

En collaboration avec la Directrice des services, le ou la titulaire du poste sera responsable des tâches suivantes :

- Planifier, organiser et promouvoir les événements de la Station ;
- Diriger une équipe d'employés et de bénévoles lors des événements ;
- Coordonner le développement des événements corporatifs ;
- Faire la promotion et la vente de la publicité corporative et des carnets de billets ;
- Participer à la création et à la mise en place des actions de communications des événements et du corporatif ;
- Développer et respecter les ententes de partenariat de la Station.

PROFIL RECHERCHÉ

- Expérience et/ou formation dans le domaine de la vente ;
- Expérience et/ou formation en organisation d'événement ;
- Bonnes habiletés en communication écrite et orale ;
- Habileté à travailler avec les logiciels informatiques ;
- Grande aisance à travailler en équipe, dynamisme et créativité sont des incontournables.

POURQUOI TRAVAILLER À GLEASON ?

Voici les avantages de travailler à Gleason en tant que **Responsable des événements et du corporatif** :

- Environnement agréable et convivial ;
- Des collègues qui ont du fun comme tu vas en avoir ! ;
- Tu pourras aller skier gratuitement avant ou après ton travail ;
- Assurances collectives après 3 mois de service ;
- Rabais dans nos différents services (resto, école, etc.) ;
- Horaire flexible ;
- Télétravail permis (hors saison) ;
- Tout le mois de juillet de congé.



FAIS NOUS PARVENIR TA CANDIDATURE
SANS TARDER À RH@MONTGLEASON.CA